

sont nos lutteurs ; la plupart des hommes échangent leur temps et leurs travaux contre les biens de la fortune ; les sages , tranquilles spectateurs , examinent tout et se taisent.

A ces mots , je le considérai avec plus d'attention. Il avoit l'air serein et le maintien grave. Il étoit vêtu d'une robe dont le blancheur égaloit la propreté ¹. Je lui offris successivement du vin , du poisson , d'un morceau de bœuf ² , d'un plat de fèves. Il refusa tout : il ne buvoit que de l'eau , et ne mangeoit que des herbes.

L'Athénien me dit à l'oreille : C'est un rigide Pythagorien ; et tout-à-coup élevant la voix : Nous avons tort , dit-il , de manger de ces poissons ; car dans l'origine nous habitons comme eux le sein des mers : oui , nos premiers pères ont été poissons , on n'en sauroit douter ; le philosophe Anaximandre l'a dit ³. Le dogme de la métempsychose me donne des scrupules sur l'usage de la viande ; en mangeant de ce bœuf , je suis peut-être anthropophage. Quant aux fèves , c'est la substance qui participe le plus de la matière animée , dont nos ames sont des parcelles ⁴. Prenez les fleurs de cette plante quand elles commencent à noircir , mettez-les dans un vase que vous enfouirez dans la terre ; quatre-vingt-

¹ Aristot. ap. Diog. Laert. l. 8 , §. 19.

² Aristot. ap. eumd. ibid. §. 20.

³ Plut. sympos. lib. 8 , quest. 8 , t. 2 , p. 730.

⁴ Diog. Laert. l. 8 , §. 24.

dix jours après , ôtez le couvercle , et vous trouverez au fond du vase une tête d'enfant : Pythagore en fit l'expérience.

Il partit alors des éclats de rire aux dépens de mon voisin , qui continuoit à garder le silence. On vous serre de près , lui dis-je. Je le vois bien , me dit-il , mais je ne répondrai point ; j'aurois tort d'avoir raison dans ce moment-ci : repousser sérieusement les ridicules , est un ridicule de plus. Mais je ne cours aucun risque avec vous. Instruit par Néoclès des motifs qui vous ont fait entreprendre de si longs voyages , je sais que vous aimez la vérité , et je ne refuserai pas de vous la dire. J'acceptai ses offres , et nous eûmes , après le souper , l'entretien suivant.

CHAPITRE LXXV.

Entretien sur l'Institut de Pythagore.

LE Samien. Vous ne croyez pas sans doute que Pythagore ait avancé les absurdités qu'on lui attribue ?

Anacharsis. J'en étois surpris en effet. D'un côté , je voyois cet homme extraordinaire enrichir sa nation des lumières des autres peuples ,

¹ Porph. vit. Pyth. p. 44.

faire en géométrie des découvertes qui n'appartiennent qu'au génie, et fonder cette école qui a produit tant de grands hommes. D'un autre côté, je voyois ses disciples souvent joués sur le théâtre, s'asservir avec opiniâtreté à des pratiques minutieuses, et les justifier par des raisons puériles, ou des allégories forcées. Je lus vos auteurs, j'interrogeai des Pythagoriciens : je n'entendis qu'un langage énigmatique et mystérieux. Je consultai d'autres philosophes, et Pythagore ne me parut qu'un chef d'enthousiastes, qui prescrit des dogmes incompréhensibles, et des observances impraticables.

Le Samien. Le portrait n'est pas flatté.

Anacharsis. Ecoutez jusqu'au bout le récit de mes préventions. Etant à Memphis, je reconnus la source où votre fondateur avoit puisé les lois rigoureuses qu'il vous a laissées ; elles sont les mêmes que celles des prêtres Egyptiens¹. Pythagore les adopta sans s'apercevoir² que le régime diététique doit varier suivant la différence des climats et des religions. Citons un exemple : Ces prêtres ont tellement les fèves en horreur, qu'on n'en sème point dans toute l'Egypte ; et si par hasard il en survient quelque plante, ils en détournent les yeux comme de quelque chose d'impur³. Si ce lé-

¹ Chærem. ap. Porph. les Egypt. t. I, p. 103.
de abst. l. 4, p. 308. ³ Herodot. l. 2, c. 37.
² Recherch. philos. sur

gume est nuisible en Egypte, les prêtres ont dû le proscrire ; mais Pythagore ne devoit pas les imiter : il le devoit encore moins, si la défense étoit fondée sur quelque vaine superstition. Cependant il vous l'a transmise, et jamais elle n'occasionna, dans les lieux de son origine, une scène aussi cruelle que celle qui s'est passée de nos jours.

Denys, roi de Syracuse, vouloit pénétrer vos mystères. Les Pythagoriciens, persécutés dans ses états, se cachèrent avec soin. Il ordonna qu'on lui en amenât d'Italie. Un détachement de soldats en aperçut dix qui alloient tranquillement de Tarante à Métaponte. Il leur donna la chasse comme à des bêtes fauves. Ils prirent la fuite ; mais à l'aspect d'un champ de fèves qu'ils trouvèrent sur leur passage, ils s'arrêtèrent, se mirent en état de défense, et se laissèrent égorger plutôt que de souiller leur ame par l'attouchement de ce légume odieux⁴. Quelques momens après, l'officier qui commandoit le détachement, en surprit deux qui n'avoient pas pu suivre les autres. C'étoient Myllias de Crotoné, et son épouse Timychnée à Lacédémone, et fort avancée dans sa grossesse. Ils furent emmenés à Syracuse. Denys vouloit savoir pourquoi leurs compagnons avoient mieux aimé perdre la vie, que de traverser ce champ de fèves : mais ni ses promes-

⁴ Hippob. et Neant. ap. p. 158.
Jambl. vit. Pythag. c. 31,

ses, ni ses menaces ne purent les engager à s'expliquer; et Timycha se coupa la langue avec les dents, de peur de succomber aux tourmens qu'on offroit à sa vue. Voilà pourtant ce que produisent les préjugés du fanatisme, et les lois insensées, qui les favorisent.

Le Samien. Je plains le sort de ces infortunés. Leur zèle peu éclairé étoit sans doute aigri par les rigueurs que depuis quelque temps on exerçoit contre eux. Ils jugèrent de l'importance de leurs opinions, par celle qu'on mettoit à les leur ôter.

Anacharsis. Et pensez-vous qu'ils auroient pu sans crime violer le précepte de Pythagore?

Le Samien. Pythagore n'a rien ou presque rien écrit¹. Les ouvrages qu'on lui attribue, sont tous, ou presque tous de ses disciples². Ce sont eux qui ont chargé sa règle de plusieurs nouvelles pratiques. Vous entendez dire, et l'on dira encore plus dans la suite, que Pythagore attachoit un mérite infini à l'abstinence des fèves³. Il est certain néanmoins qu'il faisoit un très grand usage de ce légume dans ses repas. C'est ce que dans ma jeunesse, j'appris de Xénophile, et de plusieurs vieillards,

¹ Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328. Porph. vit. Pythag. p. 52. Lucian. prolaps. §. 5, t. I, p. 729. Diog. Laert. l. 8, §. 6.

² Diog. Laert. l. 8, §. 7.

³ Id. ibid. §. 24. Jam-

bl. vit. Pyth. c. 24, p. 92.

Porph. vit. Pyth. p. 44.

Lucian. vitar. auct. §. 6; t.

I, p. 545. Id. ver. hist. l.

2, §. 24, t. 2, p. 122.

Plin. l. 18, c. 12, t. 2, p.

115.

presque contemporains de Pythagore¹.

Anacharsis. Et pourquoi vous les a-t-on défendues depuis?

Le Samien. Pythagore les permettoit, parce qu'il les croyoit salutaires; ses disciples les condamnèrent, parce qu'elles produisent des flatuosités et d'autres effets nuisibles à la santé². Leur avis, conforme à celui des plus grands médecins, a prévalu³.

Anacharsis. Cette défense n'est donc, suivant vous, qu'un régleme civil, qu'un simple conseil. J'en ai pourtant ouï parler à d'autres Pythagoriciens, comme d'une loi sacrée, et qui tient, soit aux mystères de la nature et de la religion, soit aux principes d'une sage politique⁴.

Le Samien. Chez nous, ainsi que chez presque toutes les sociétés religieuses, les lois civiles sont des lois sacrées. Le caractère de sainteté qu'on leur imprime, facilite leur exécution. Il faut ruser avec la négligence des hommes, ainsi qu'avec leurs passions. Les réglemens relatifs à l'abstinence, sont violés tous les jours, quand ils n'ont que le mérite d'entretenir la santé. Tel qui pour la conserver,

¹ Aristox. ap. Aul. Gell.

² 4, c. II.

³ Clem. Alex. Strom. l.

3, p. 521. Anonym. ap.

Phot. p. 1316. Cic. de di-

vinat. l. I, c. 30, t. 3; p.

26.

³ Hippocr. de diat. l. 2,

§. 13, t. I, p. 218.

⁴ Aristot. ap. Diog.

Laert. l. 8, §. 34. Jambl.

vit. Pyth. c. 24, p. 92. Por-

ph. vit. Pyth. p. 43.

ne sacrifieroit pas un plaisir, exposerait mille fois sa vie, pour maintenir des rites qu'il respecte sans en connoître l'objet.

Anacharsis. Ainsi donc ces ablutions, ces privations et ces jeûnes que les prêtres Egyptiens observent si scrupuleusement, et qu'on recommande si fort dans les mystères de la Grèce, n'étoient dans l'origine que des ordonnances de médecine, et des leçons de sobriété?

Le Samien. Je le pense; et en effet personne n'ignore que les prêtres d'Egypte, en cultivant la plus salutaire des médecines, celle qui s'attache plus à prévenir les maux qu'à les guérir, sont parvenus de tout temps à se procurer une vie longue et paisible¹. Pythagore l'apprit à leur école, la transmit à ses disciples², et fut placé à juste titre parmi les plus habiles médecins de la Grèce³. Comme il vouloit porter les âmes à la perfection, il falloit les détacher de cette enveloppe mortelle qui les tient enchaînées, et qui leur communique ses souillures. Il bannit en conséquence les alimens et les boissons qui, en excitant du trouble dans le corps, obscurcissent et appesantissent l'esprit⁴.

Anacharsis. Il pensoit donc que l'usage du

¹ Isocr. in Busir. t. 2, p. 163. Diog. Laert. lib. 3, §. 7.

² Jambl. vit. Pyth. c. 29, p. 139; c. 34, p. 196;

c. 35, p. 212.

³ Cornel. Cels. de re medic. l. 1, præf.

⁴ Jambl. c. 16, p. 55.

vin, de la viande et du poisson, produisoit ces funestes effets? car il vous l'a sévèrement interdit¹.

Le Samien. C'est une erreur. Il condamnoit l'excès du vin²; il conseilloit de s'en abstenir³, et permettoit à ses disciples d'en boire à souper, mais en petite quantité⁴. On leur servoit quelquefois une portion des animaux offerts en sacrifice, excepté du bœuf et du bœlier⁵. Lui-même ne refusoit pas d'en goûter⁶, quoiqu'il se contentât pour l'ordinaire d'un peu de miel et de quelques légumes⁷. Il défendoit certains poissons pour des raisons inutiles à rapporter⁸. D'ailleurs il préféroit le régime végétal à tous les autres; et la défense absolue de la viande ne concernoit que ceux de ses disciples qui aspiraient à une plus grande perfection⁹.

Anacharsis. Mais la permission qu'il laisse aux autres, comment la concilier avec son système sur la transmigration des âmes¹⁰? car enfin, comme le disoit tantôt cet Athénien,

¹ Athen. l. 7, c. 16, p. 308. Jambl. c. 30, p. 156.

² Diog. Laert. l. 8, §. 13.

³ Diog. Laert. l. 8, §. 9.

⁴ Clem. Alex. præd. l. 2, p. 170.

⁵ Jambl. c. 21, p. 83.

⁶ Id. ibid. Aristox. ap.

Diog. Laert. l. 8, §. 20.

⁷ Porph. vit. Pyth. p. 37.

⁸ Aristox. ap. Athen. lib. 10, p. 418; et ap. Aul. Gell. l. 4, c. II. Alexis. ap.

⁹ Athen. l. 7, c. 16, p. 308. Jambl. c. 30, p. 156.

¹⁰ Diog. Laert. l. 8, §. 9.

¹¹ Clem. Alex. præd. l. 2, p. 170.

¹² Jambl. c. 21, p. 83.

¹³ Id. ibid. Aristox. ap. Diog. Laert. l. 8, §. 20.

¹⁴ Porph. vit. Pyth. p. 37.

¹⁵ Aristox. ap. Athen. lib. 10, p. 418; et ap. Aul. Gell. l. 4, c. II. Alexis. ap.

Aul. Gell. ibid.

¹⁶ Aristot. ap. Diog. Laert. ibid. §. 19.

¹⁷ Athen. l. 10, p. 419.

¹⁸ Porph. vit. Pyth. p. 37.

¹⁹ Jambl. c. 24, p. 92.

²⁰ Diog. Laert. ibid. §. 19.

²¹ Plut. in sympos. ap. Aul. Gell. l. 4, c. II.

²² Jambl. c. 24, p. 90.

²³ Diog. Laert. l. 8, §. 13.

²⁴ Anonym. ap. Phot. p. 1316.

²⁵ Athen. l. 7, c. 16, p. 308. Jambl. c. 30, p. 156.

²⁶ Diog. Laert. l. 8, §. 9.

²⁷ Clem. Alex. præd. l. 2, p. 170.

²⁸ Jambl. c. 21, p. 83.

²⁹ Id. ibid. Aristox. ap. Diog. Laert. l. 8, §. 20.

³⁰ Porph. vit. Pyth. p. 37.

³¹ Aristox. ap. Athen. lib. 10, p. 418; et ap. Aul. Gell. l. 4, c. II. Alexis. ap.

vous risquez tous les jours de manger votre père ou votre mère.

Le Samien. Je pourrais vous répondre qu'on ne fait paroître sur nos tables que la chair des victimes, et que nous n'immolons que les animaux qui ne sont pas destinés à recevoir nos ames¹; mais j'ai une meilleure solution à vous donner. Pythagore et ses premiers disciples ne croyoient pas à la métempsychose.

Anacharsis. Comment!

Le Samien. Timée de Locres, l'un des plus anciens et des plus célèbres d'entre eux, en a fait l'aveu. Il dit que la crainte des lois humaines, ne faisant pas assez d'impression sur la multitude, il faut l'effrayer par des punitions imaginaires, et lui annoncer que les coupables, transformés après leur mort en des bêtes viles ou féroces, épuiseront tous les maheurs attachés à leur nouvelle condition².

Anacharsis. Vous renversez toutes mes idées. Pythagore ne rejetoit-il pas les sacrifices sanglans? Ne défendoit-il pas de tuer les animaux? Pourquoi ce vif intérêt pour leur conservation, si ce n'est qu'il leur supposoit une ame semblable à la nôtre³?

Le Samien. Le principe de cet intérêt étoit la justice. Et de quel droit, en effet, osons

¹ Jambl. vit. Pyth. c. 18, p. 71.

² Tim. ap. Plat. t. 3, p. 104.

³ Diog. Laert. l. 8, §. 13.

Jambl. c. 24, p. 90. Porph. vit. Pyth. p. 24. Ritterhus. ibid. p. 22. Anonym. ap. Phot. p. 1316.

nous arracher la vie à des êtres qui ont reçu comme nous ce présent du ciel¹? Les premiers hommes, plus dociles aux cris de la nature, n'offroient aux dieux que les fruits, le miel et les gâteaux dont ils se nourrissoient². On n'osoit pas verser le sang des animaux, et sur-tout de ceux qui sont utiles à l'homme. La tradition nous a transmis avec effroi le souvenir du plus ancien parricide³; en nous conservant de même les noms de ceux qui, par inadvertance, ou dans un mouvement de colère, tuèrent les premiers des animaux de quelque espèce⁴, elle atteste l'étonnement et l'horreur dont cette nouvelle frappa successivement les esprits. Il fallut donc un prétexte. On trouva qu'ils occupoient trop de place sur la terre, et l'on supposa un oracle qui nous autorisoit à vaincre notre répugnance. Nous obéimes; et pour nous étourdir sur nos remords, nous voulûmes au moins arracher le consentement de nos victimes. De là vient qu'aujourd'hui encore, on n'en sacrifie aucune sans l'avoir auparavant, par des ablutions ou d'autres moyens, engagée à baisser la tête en signe d'approbation⁵. Voyez avec quelle indignité la violence se joue de la foiblesse!

¹ Emped. ap. Aristot. rhet. l. 1, c. 13, t. 2, p. 541.

² Plat. de leg. l. 6, t. 2, p. 782. Theophr. ap. Porph. de abstin. l. 2, p. 137.

³ Plut. in Romul. t. 1, p. 39.

⁴ Porph. de abstin. l. 2, p. 117 et 119.

⁵ Plut. sympos. lib. 8, quest. 8, t. 2, p. 729. F.

Anacharsis. Cette violence étoit sans doute nécessaire ; les animaux , en se multipliant , dévoient les moissons.

Le Samien. Ceux qui peuplent beaucoup , ne vivent qu'un petit nombre d'années , et la plupart , dénués de nos soins , ne perpétueroient pas leur espèce ¹. A l'égard des autres , les loups et les vautours nous en auroient fait justice : mais pour vous montrer que ce ne furent pas leurs déprédations qui nous mirent les armes à la main , je vous demande s'ils ravageroient nos campagnes , ces poissons que nous poursuivons dans un monde si différent du nôtre ². Non, rien ne pouvoit nous porter à souiller les autels du sang des animaux ; et puisqu'il ne m'est pas permis d'offrir au ciel des fruits enlevés au champ de mon voisin , devois-je lui présenter l'hommage d'une vie qui ne m'appartient pas ³? Quelle est d'ailleurs la victime la plus agréable à la divinité? A cette question , les peuples et les prêtres se partagent. Dans un endroit , on immole les animaux sauvages et malfaisans ; dans un autre , ceux que nous associons à nos travaux. L'intérêt de l'homme présidant à ce choix , a tellement servi son injustice , qu'en Egypte , c'est une impiété de sacrifier des vaches , un acte de piété d'immoler des taureaux ⁴.

¹ Porph. de abst. lib. 4, p. 344.

² Plut. ibid. t. 2 , p. 730.

³ Porph. de abst. lib.

2, p. 124.

⁴ Herodot. l. 2 , c. 45. Porph. ibid. p. 120.

Au milieu de ces incertitudes , Pythagore sentit aisément qu'on ne pouvoit déraciner tout-à-coup des abus consacrés par une longue suite de siècles. Il s'abstint des sacrifices sanglans. La première classe de ses disciples s'en abstint aussi. Les autres , obligés de conserver encore des relations avec les hommes , eurent la liberté de sacrifier un petit nombre d'animaux , et de goûter plutôt que de manger de leur chair ¹.

Ce fut une condescendance que le respect de l'usage et de la religion sembloit justifier. A cela près nous vivons en communauté de biens avec les animaux doux et paisibles. Il nous est défendu de leur porter le moindre préjudice ². Nous avons , à l'exemple de notre fondateur , un véritable éloignement pour les professions qui sont destinées à leur donner la mort ³. On ne sait que trop par l'expérience , que l'effusion fréquente du sang fait contracter à l'ame une sorte de férocité. La chasse nous est interdite ⁴. Nous renonçons à des plaisirs , mais nous sommes plus humains , plus doux , plus compatissans que les autres hommes ⁵ : j'ajoute , beaucoup plus maltraités. On n'a rien épargné pour détruire une congréga-

¹ Jambl. vit. Pyth. c.

28, p. 126.

² Plut. de solert. anim.

t. 2, p. 964. Jambl. vit. Py-

thag. c. 21, p. 84.

³ Eudox. ap. Porph.

vit. Pyth. p. 9.

⁴ Jambl. vit. Pyth. c.

21, p. 84.

⁵ Porph. de abst. l. 3,

p. 263.

tion pieuse et savante ¹, qui, renonçant à toutes les douceurs de la vie, s'étoit dévouée sans réserve au bonheur des sociétés.

Anacharsis. Je connois mal votre Institut; oserois-je vous prier de m'en donner une juste idée?

Le Samien. Vous savez qu'au retour de ses voyages, Pythagore fixa son séjour en Italie; qu'à ses exhortations, les nations Grecques établies dans cette fertile contrée, mirent leurs armes à ses pieds, et leurs intérêts entre ses mains; que, devenu leur arbitre, il leur apprit à vivre en paix avec elles-mêmes et avec les autres; que les hommes et les femmes se soumirent avec une égale ardeur aux plus rudes sacrifices; que de toutes les parties de la Grèce, de l'Italie et de la Sicile, on vit accourir un nombre infini de disciples; qu'il parut à la cour des tyrans sans les flatter; et les obligea de descendre du trône sans regret; et qu'à l'aspect de tant de changemens les peuples s'écrièrent qu'un dieu avoit paru sur la terre, pour la délivrer des maux qui l'affligent ².

Anacharsis. Mais lui ou ses disciples n'ont-ils pas employé le mensonge pour entretenir cette illusion? Rappelez-vous tous ces prodiges qu'on lui attribue ³: à sa voix la mer cal-

¹ Apul. ap. Bruck. t. I, p. 633. et 120. Porph. vit. Pyth. p. 25.

² Jambl. vit. Pyth. c. 3. ³ Elian. var. hist. l. 4, p. 23; c. 28, p. 118 c. 17.

mée, l'orage dissipé, la peste suspendant ses fureurs ¹; et puis cet aigle qu'il appelle du haut du ciel, et qui vient se reposer sur sa main; et cette ourse qui, docile à ses ordres, n'attaque plus les animaux timides ².

Le Samien. Ces récits extraordinaires m'ont toujours paru dénués de fondement. Je ne vois nulle part que Pythagore se soit arrogé le droit de commander à la nature.

Anacharsis. Vous conviendrez du moins qu'il prétendoit lire dans l'avenir ³, et avoir reçu ses dogmes de la prêtresse de Delphes ⁴.

Le Samien. Il croyoit en effet à la divination; et cette erreur, si c'en est une, lui fut commune avec les sages de son temps, avec ceux d'un temps postérieur, avec Socrate lui-même ⁵. Il disoit que sa doctrine émanoit de l'oracle d'Apollon. Si c'est un crime, il faut accuser d'imposture Minos, Lycurgue, presque tous les législateurs, qui, pour donner plus d'autorité à leurs lois, ont feint que les dieux mêmes les leur avoient dictées ⁶.

Anacharsis. Permettez que j'insiste; on ne renonce pas facilement à d'anciens préjugés. Pourquoi sa philosophie est-elle entourée de

¹ Jambl. vit. Pyth. c. 126. Anonym. ap. Phot. p. 28, p. 114. Porph. vit. Pyth. p. 1316.

th. p. 31. ⁴ Aristox. ap. Diog. Laert. l. 8, §. 21.

² Jambl. vit. Pyth. c. 13, p. 46. ⁵ Cicer. de divin. l. 2, p. 3, l. 3, p. 5.

³ Porph. vit. Pyth. p. 34. Clem. Alex. Strom. lib. 6. Diod. Sic. l. 1, p. 84.

⁶ Cicer. ibid. c. 43, p. 26.

cette triple enceinte de ténèbres? comment se fait-il qu'un homme qui eut assez de modestie pour préférer au titre de sage, celui d'ami de la sagesse¹, n'eût pas assez de franchise pour annoncer hautement la vérité?

Le Samien. Ces secrets qui vous étonnent, vous en trouverez de semblables dans les mystères d'Eleusis et de Samothrace, chez les prêtres Egyptiens, parmi toutes les sociétés religieuses. Que dis-je? nos philosophes n'ont-ils pas une doctrine exclusivement réservée à ceux de leurs élèves dont ils ont éprouvé la circonspection²? Les yeux de la multitude étoient autrefois trop foibles pour supporter la lumière; et aujourd'hui-même, qui oseroit, au milieu d'Athènes, s'expliquer librement sur la nature des dieux, et sur les vices du gouvernement populaire? Il est donc des vérités que le sage doit garder comme en dépôt, et ne laisser, pour ainsi dire, tomber que goutte à goutte.

Anacharsis. Mais celles qu'on doit répandre à pleines mains, les vérités de la morale, par exemple, vous les couvrez d'enveloppes presque impénétrables. Lorsqu'au lieu de m'exhorter à fuir l'oisiveté, à ne pas irriter un homme en colère, vous me défendez de m'asseoir sur un boisseau, ou d'attiser le feu avec une

¹ Cicer. tuscul. l. 5, c.

3, t. 2, p. 361. Val. Max.

l. 8, c. 7, extern. n. 2.

² Cicer. de finib. lib. 5,

c. 5, t. 2, p. 200. Aul.

Gell. l. 20, c. 5. Clem.

Alex. l. 5, p. 680.

épée¹, il est évident que vous ajoutez à la peine de pratiquer vos leçons, celle de les entendre².

Le Samien. Et c'est cette peine qui les grave dans l'esprit. On conserve avec plus de soin ce qui coûte beaucoup à acquérir. Les symboles piquent la curiosité, donnent un air de nouveauté à des maximes usées; et comme ils se présentent plus souvent à nos sens que les autres signes de nos pensées, ils ajoutent du crédit aux lois qu'ils renferment. Aussi le militaire ne peut être assis auprès de son feu, et le laboureur regarder son boisseau, sans se rappeler la défense et le précepte.

Anacharsis. Vous aimez tellement le mystère, qu'un des premiers disciples de Pythagore encourut l'indignation des autres, pour avoir publié la solution d'un problème de géométrie³.

Le Samien. On étoit alors généralement persuadé que la science, ainsi que la pudeur, doit se couvrir d'un voile qui donne plus d'attraits aux trésors qu'il recèle, plus d'autorité à celui qui les possède. Pythagore profita sans doute de ce préjugé; et j'avoueraï même, si vous voulez, qu'à l'imitation de quelques législateurs, il employa de peuses fraudes pour s'ac-

¹ Plut. in Num. t. 1, p.

69. Id. de lib. educ. t. 2, p.

12. Porph. vit. Pyth. p. 42.

Jambl. c. 22, p. 84. Diog.

Laert. l. 8, §. 18. Demétr.

Byzant. ap. Athen. lib. 10.

c. 19, p. 452.

² Jambl. c. 34, p. 198.

³ Jambl. vit. Pyth. c.

34, p. 198.

créditer auprès de la multitude ¹; car je me défie également des éloges outrés qu'on lui donne, et des accusations odieuses dont on le noircit. Ce qui assure sa gloire ², c'est qu'il conçut un grand projet : celui d'une congrégation, qui, toujours subsistante, et toujours dépositaire des sciences et des mœurs, seroit l'organe de la vérité et de la vertu, quand les hommes seroient en état d'entendre l'une, et de pratiquer l'autre.

Un grand nombre d'élèves embrassèrent le nouvel Institut ³. Il les rassembla dans un édifice immense, où ils vivoient en commun ⁴, et distribués en différentes classes. Les uns passaient leur vie dans la méditation des choses célestes; les autres cultivoient les sciences et sur-tout la géométrie et l'astronomie ⁵; d'autres enfin, nommés Economes ou Politiques, étoient chargés de l'entretien de la maison, et des affaires qui la concernoient ⁶.

On n'étoit pas facilement admis au nombre des novices. Pythagore examinoit le caractère du postulant, ses habitudes, sa démarche, ses discours, son silence, l'impression que les objets faisoient sur lui, la manière dont il s'étoit

¹ Hermipp. ap. Diog. Laert. l. 8, §. 41.
² Plat. de rep. l. 10, t. 2, p. 600.
³ Diog. Laert. l. 8, §. 15. Jambl. ib. c. 6, p. 22.
⁴ Jambl. vit. Pyth. c. 6, p. 22.
⁵ Anonym. ap. Phot. cod. 249, p. 1313. Aul. Gell. l. 1, c. 9.
⁶ Jambl. ib. c. 17, p. 59.

conduit envers ses parens et ses amis. Dès qu'il étoit agréé, il déposoit tout son bien entre les mains des Economes ¹.

Les épreuves du noviciat duroient plusieurs années. On les abrégeoit en faveur de ceux qui parvenoient plus vite à la perfection ². Pendant trois ans entiers, le novice ne jouissoit dans la société d'aucun égard, d'aucune considération; il étoit comme dévoué au mépris. Ensuite, condamné pendant cinq ans au silence ³, il apprenoit à dompter sa curiosité ⁴, à se détacher du monde, à ne s'occuper que de dieu seul ⁵. Les purifications et différens exercices de piété remplissoient tous ses momens ⁶. Il entendoit par intervalles la voix de Pythagore, qu'un voile épais déroboit à ses regards ⁷, et qui jugeoit de ses dispositions d'après ses réponses.

Quand on étoit content de ses progrès, on l'admettoit à la doctrine sacrée; s'il trompoit l'espérance de ses maîtres, on le renvoyoit, en lui restituant son bien considérablement augmenté ⁸; dès ce moment il étoit comme effacé du nombre des vivans, on lui dressoit un tombeau dans l'intérieur de la maison, et ceux

¹ Jambl. ibid. p. 58.
² Aul. Gell. l. 1, c. 9.
³ Diog. Laert. l. 8, §. 10. Lucian. vitar. auct. §. 3, t. 1, p. 542. Jambl. vit. Pyth. c. 17, p. 59.
⁴ Plut. de curios. t. 2, p. 519.
⁵ Clem. Alex. strom. 1. 5, p. 686. Jambl. ibid. p. 57.
⁶ Jambl. ibid. p. 61.
⁷ Id. ibid. p. 60. Diog. Laert. l. 8, §. 10.
⁸ Jambl. ibid. p. 60.
 p. 519.